HÔTEL MARTINEZ

Communication sur le Progrès

Pacte Mondial des Nations Unis

HÔTEL MARTINEZ

Monsieur António Guterres
Secretary General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Cannes, le 3 Octobre 2022,

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer le renouvellement du soutien de l'Hôtel Martinez aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

L'Hôtel Martinez adhère au Pacte Mondial depuis le 07 Mai 2010. Cet engagement traduit notre implication dans le Développement Durable et notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence. Le renouvellement de la certification Green Globe en 2022, pour la 12ème année consécutive en est la preuve.

Nous continuons également à respecter les exigences annuelles de cotisation et de publication d'une Communication sur le Progrès qui conditionnent notre soutien au Pacte Mondial des Nations Unies et qui illustrent notre responsabilité concernant nos engagements et nos résultats. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Yann Gillet
Directeur Général

HÔTEL MARTINEZ

SOMMAIRE

Introduction 4
Les valeurs de l'entreprise 5
Droits de l'homme.....6
Principe 1 6
Principe 2 6

Normes Internationales du travail 10
Principe 3 10
Principe 4 11
Principe 5 11
Principe 6 12

Environnement.....15
Principe 7 15
Principe 8 18
Principe 9 21

Lutte contre la corruption 23
Principe 10 23

Actions solidaires 25

Introduction

Inauguré en 1929, l'Hôtel Martinez, établissement 5 étoiles, incarne la Riviera des Années Folles. Situé sur le mythique Boulevard de la Croisette, surplombant la baie de Cannes et la mer Méditerranée, l'Hôtel Martinez dispose de 409 chambres et suites ainsi qu'une plage privée. En 2022, un tout nouvel espace dédié au bien a été créé : « l'Oasis ». Les clients peuvent bénéficier d'une cure de jouvence grâce au spa, pratiquer une activité physique à la salle de fitness ou encore profiter dans notre bassin de nage.

En cuisine, le Chef Christian Sinicropi supervise les partitions des restaurants : « Le Jardin du Martinez », « La Plage » et le « Martinez Bar », sans compter le restaurant « La Palme d'Or », unique restaurant 2 étoiles Michelin de Cannes.

L'Hôtel Martinez propose également 15 salons modulables de 2500m² qui permettent d'accueillir en toute saison des conventions, séminaires et événements.

HÔTEL MARTINEZ

La raison d'être de Hyatt

"We care for people so they can be their best"

Notre raison d'être est la base de tout ce que nous faisons, énonçant clairement l'impact que nous souhaitons avoir sur le monde.

La notion de « **Care** » naît réellement dans un environnement favorisant l'empathie et les connexions humaines authentiques.

« **People** » Nous voulons avoir un réel impact sur la vie de ceux que nous côtoyons : collègues, clients, propriétaires, gestionnaires, membres de la communauté et actionnaires.

« **Be their best** » Vous sentir au mieux de vous-même signifie être fidèle à vous-même à chaque instant : motivé(e), épanoui(e) et prêt(e) à faire face à ce qui vous attend.

Les valeurs fondamentales de l'Hôtel Martinez sont :

Le respect	Soyez ouvert d'esprit	Valorisez les points de vue	Prenez soin des autres et de votre environnement
L'intégrité	Dites et acceptez la vérité	Honorez vos engagements	Prenez vos responsabilités et agissez avec fiérté
L'humilité	Laissez vos actions parler d'elles-mêmes	Partagez le mérite	Pensez d'abord aux autres
L'empathie	Soyez véritablement à l'écoute	Faites preuve de compassion	Mettez-vous à la place des autres
La créativité	Voyez les choses avec un regard neuf	Echouez souvent pour réussir plus rapidement	Faites preuve de curiosité : apprenez encore et toujours
Le fun	Ne vous prenez pas trop au sérieux	Riez aux éclats	Mettez de la bonne humeur dans votre travail

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Aligné avec les ODD

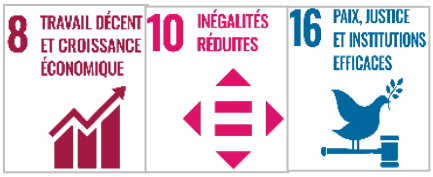

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

LES FOURNISSEURS

Extrait du « Code de bonne conduite » interne à l'Hôtel Martinez, signé par tous les employés de l'hôtel.

« L'HOTEL MARTINEZ s'engage :

- *A appliquer rigoureusement les lois, règlements et normes en vigueur et à offrir des conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des employés*
- *A traiter tous les employés de manière équitable, en évitant toute forme de discrimination basée sur l'âge, la race, le sexe, la nationalité, la religion, les opinions…*
- *A recruter et à promouvoir avec des critères qui reposent sur des évaluations objectives des compétences de chaque employé*
- *A informer régulièrement chaque collaborateur de ce qu'on attend de lui*
- *A faire évaluer par son responsable hiérarchique chaque collaborateur, ses performances de manière objective, au moins une fois par an. »*

Les fournisseurs signent et s'engagent à respecter un « Code de Conduite ». Pour exemple, voici un extrait de ce code :

« Chez Hyatt Hotels Corporation, notre mission est de proposer des services d'hôtellerie authentiques en faisant la différence dans la vie des personnes que nous rencontrons au quotidien. Conformément à cette mission, nous respectons les droits de l'Homme fondamentaux, nous appliquons un Code de conduite professionnelle et de déontologie, nous reconnaissons avoir la responsabilité de gérer l'impact environnemental de nos activités et nous contribuons de façon positive au bien-être des communautés et des cultures au sein desquelles nous opérons. Il est de notre devoir de respecter ces principes directeurs et de mettre en place des programmes de gestion et de suivi de notre performance dans ces domaines. Nous sommes bien conscients que nos fournisseurs peuvent définir des normes qui leur sont propres, mais nous préférons travailler avec des fournisseurs qui adhèrent aux principes et idéaux de base énoncés dans ce Code de conduite des fournisseurs [...].

[...] DROITS DE L'HOMME ET TRAVAIL

Hyatt respecte les droits de l'Homme fondamentaux. Les Fournisseurs doivent reconnaître et s'engager à appliquer les droits des travailleurs et traiter ces derniers avec dignité et respect. Les normes comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), la norme SAI (Social Accountability International) et l'Initiative d'éthique commerciale (ETI) peuvent être des sources d'informations supplémentaires utiles.

Non-discrimination

En tant qu'entreprise fournissant des biens et/ou des services à Hyatt, vous êtes soumis aux lois nationales et locales et aux réglementations associées. Pour garantir le respect total de ces lois et réglementations, toutes les décisions concernant le personnel, par exemple le recrutement, l'embauche, l'affectation et la promotion, ainsi que les décisions affectant la rémunération, les avantages sociaux, les transferts et la formation, doivent être prises indépendamment des croyances, de la race, de la couleur, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, du handicap mental ou physique, de la religion, des opinions politiques, de l'état de santé, de la grossesse, de l'appartenance syndicale, de l'état civil ou de tout autre critère protégé par la loi.

Traitement humain

Il est interdit de recourir ou de menacer de recourir à des traitements inhumains, par exemple le harcèlement sexuel, la violence sexuelle, les punitions corporelles et la contrainte mentale ou physique des travailleurs. Aucune activité ne doit contribuer à l'exploitation humaine, y compris au trafic d'êtres humains et à l'exploitation sexuelle des enfants.

Salaires minimum

La rémunération versée aux travailleurs doit être conforme aux lois salariales locales, y compris les lois relatives aux salaires minimum, à la rémunération des heures supplémentaires et aux avantages obligatoires.

Heures de travail

Les heures de travail ne doivent pas excéder le maximum défini par la loi locale. »

Extrait du contrat signé par les fournisseurs et les prestataires concernant le respect de la réglementation en vigueur :

Notamment, il déclare et garantit :

- *Qu'il veille au respect de la loi et de la réglementation relative à la lutte contre le travail dissimulé et plus particulièrement, qu'il remettra ponctuellement (et a minima au jour de la signature du présent Contrat et ensuite tous les 6 mois) à l'Hôtel et se fera remettre le cas échéant par ses éventuels sous-traitants l'ensemble des documents exigés par les dispositions légales et règlementaires relatives à la lutte contre le travail dissimulé, notamment :*

  Une attestation de fourniture de déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L.243-15 du Code de la Sécurité Sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois et comprenant un code d'authenticité, qui est renouvelée tous les 6 mois […]

Tous les ans, l'ensemble des chefs de service ainsi que les équipes en contact avec les clients doivent suivre une formation concernant la traite des êtres humains (comprendre ce qu'est la traite des êtres humains et comment réagir s'ils pensent qu'une situation potentielle de traite existe dans l'hôtel).

De plus, Hyatt a choisi la plateforme EthicsPoint afin de permettre aux employés de signaler de façon anonyme et confidentielle, toute activité qui impliquerait des comportements criminels, contraire à l'éthique ou aux politiques Hyatt.

Sur la période de la COP, aucun jugement de violation des droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre événement, n'a été rapporté.

OBJECTIFS

Un de nos objectifs est que l'ensemble de notre personnel soient formés aux sujets éthiques. Ces formations abordent notamment le thème du trafic humain.

(Inactive) 2020 Compliance: Conflict of Interest Disclosure Cours Sur le site Web Source : 2020 Compliance ...	RÉUSSI Le :14/09/2020 Note: 0	--------	IMPRIMER LE CE...
(Inactive) 2020 Compliance: Cyber Security & Privacy Cours Version:2020.08.17 Sur le site Web Source : 2020 Compliance ...	RÉUSSI Le :14/09/2020 Note: 100	--------	IMPRIMER LE CE...
(Inactive) 2020 Compliance: Ethics - Code of Business Conduct Cours Version:2020.08.17 Sur le site Web Source : 2020 Compliance ...	RÉUSSI Le :14/09/2020 Note: 100	--------	IMPRIMER LE CE...
(Inactive) 2020 Compliance: Human Trafficking (Managers) Cours Sur le site Web Source : 2020 Compliance ...	RÉUSSI Le :14/09/2020 Note: 100	--------	IMPRIMER LE CE...

Notre second objectif est que 100% des plaintes du personnel déposées en ligne sur la plateforme EthicsPoint soient traitées et suivies par un cabinet extérieur avec une notification au PDG d'Hyatt.

ACTIONS SOLIDAIRES

En 2021, l'Hôtel Martinez a continué de mener de nombreuses actions solidaires : **165 heures de volontariat** ont été réalisées représentant **18 445 €** d'équivalent de dons.

Quelques exemples de nos actions :

Le partenariat avec l'association « Sourire et partage » a vu le jour en 2015. Cette association locale soutient moralement et financièrement les enfants malades et leurs proches au quotidien. En 2020, la vente au personnel de mobilier a permis de récolter **4268 €** pour l'Association. En 2021, nous avons invité deux jeunes filles au bar de l'hôtel. C'est alors que l'animateur Cauet les a rejoints par surprise afin de leur donner deux invitations pour participer à la soirée de NRJ Music Awards. En 2022, nous avons organisé un atelier pâtisserie avec notre chef Julien Ochando pour une jeune fille passionnée de pâtisserie.

Depuis 2009, l'hôtel apporte localement son soutien à l'association cannoise « **Rayon de Soleil de Cannes** », qui vient en aide aux enfants et à leur famille au service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Chaque année, une dizaine d'enfants de l'association sont invités à l'arbre Noël de l'hôtel et reçoivent des cadeaux au même titre que les enfants des salariés. En 2021, nous avons récolté **350** jouets, jeux, DVD et livres auprès des employés de l'hôtel. Nous avons également obtenu 10 cartes cadeaux afin d'offrir à 10 d'entre eux un jouet neuf.

Quelques chiffres

350 jeux livres et jouets ont été récoltés

- Pour les enfants accueillis par l'association « Rayon de Soleil de Cannes » et pour "La Croix Rouge de Cannes"en 2021

75 kg de bouchons en plastique

- Ont été collectés en 2021

598 paires de lunettes

- Ont été envoyées en 2021

276 heures de bénévolat

- Ont été réalisées en 2021 par les employés de l'hôtel.

1200 paniers repas

- Ont été préparés par des associations et distribués à des personnes dans le besoin grâce à nos dons des invendus du petit déjeuner

2911 euros

- Ont été récoltés pour 3 associations locales grâce à la vente des tickets de la tombola de nöel

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Aligné avec les ODD

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

L'hôtel est garant du respect des lois en matière d'organisations syndicales et de représentation du personnel :

100% du personnel est représenté par des instances élues par le personnel.

Extrait du Code de conduite signé par nos fournisseurs sur la liberté d'association

« Une communication ouverte et des interactions directes entre les travailleurs et la direction constituent la façon la plus efficace de résoudre les problèmes liés au travail et à la rémunération. Les fournisseurs doivent respecter le droit des travailleurs à s'associer librement, y compris leur droit à rejoindre un syndicat professionnel ou une organisation similaire, et à communiquer librement avec la direction concernant les conditions de travail sans craindre de représailles, d'intimidation ou de harcèlement. »

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Extrait du « Code de Conduite Fournisseurs »

« Emploi librement choisi
Il est interdit de recourir au travail forcé, à l'asservissement et au travail carcéral non volontaire. Tous les travailleurs doivent être consentants et libres de quitter leur emploi moyennant un préavis raisonnable. Les travailleurs ne doivent pas avoir à céder le contrôle de leurs papiers d'identité, leur passeport ou leur permis de travail pour être embauchés. »

L'hôtel respecte les lois et règlements en vigueur en termes de droit du travail et exige de ses fournisseurs et sous-traitants le même engagement.

L'hôtel n'emploie aucun enfant et exige de ses fournisseurs et sous-traitants le même engagement.

Extrait du « **Code de Conduite Fournisseurs** »

« ***Travail des enfants***
Il est interdit de recourir au travail des enfants à toutes les étapes du travail effectué pour Hyatt. Si l'âge minimum d'admission à l'emploi d'un territoire n'est pas défini, le terme « enfant » désigne toute personne employée dont l'âge est inférieur à 15 ans, à l'âge de scolarité obligatoire ou à l'âge minimum d'admission à l'emploi du pays. »

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

La moyenne d'âge est de 41 ans

- **12 % de l'effectif de moins de 25 ans et 10% de plus de 55 ans.**

4038h de formation ont dispensées en 2021

- **Des formations sont proposées à tous les collaborateurs et adaptées au besoin de chacun. 74% des heures de formations ont été effectuées par des salariés non-cadres**

La part de l'effectif total de nationalité étrangère est de 12 %

- **Plus d'une quarantaine de nationalités étrangères reprséentées : Algérie, Allemagne, Danemark, Italie, Belgique…**

84 % des salariés ne sont pas cadres

- **L'égalité homme/femme est un engagement important pour l'Hôtel Martinez. 50% de l'effectif total sont des femmes en 2022 et elles représentent 51% des agents de maîtrse.**

En 2022, 12 de nos collaborateurs étaient en situation de handicap

- **Notre engagement : création d'une structure handi-accueillante, sensibilisation du personnel, achat de produits réalisés en atelier protégé (ESAT).**

Aménagement du temps de travail des femmes enceintes, plan sénior pour le maintien de l'emploi, des aménagements de poste et un accompagnement à la retraite

L'hôtel Martinez respect les Normes Internationales du travail de l'OIT. L'OIT a pour vocation de promouvoir la justice sociale, les droits de l'homme et les droits au travail reconnus internationalement, poursuivant sa mission fondatrice : œuvrer pour la justice sociale qui est indispensable à une paix durable et universelle.

Un Comité Well Being propose des actions en faveur du bien être des salariés : équipements de bien être, séances de détente et de divertissements, menus spéciaux …

Une Green Team composée de collaborateurs volontaires est dédiée à l'organisation des actions environnementales et sociétales

Chaque année est menée, en interne, une enquête de satisfaction des employés. Cette enquête est totalement confidentielle et permet de mesurer l'expérience de travail des employés.

Le programme RiseHY a vu le jour en 2019. Il a pour but d'accompagner des jeunes « décrocheurs », de les former à des métiers de l'hôtellerie et de leur proposer un poste à l'issue d'un programme spécifiquement conçu pour eux. L'objectif est d'embaucher 10.000 jeunes d'ici 2025 dans tous les hôtels Hyatt. Dans ce cadre-là, en 2019, l'Hôtel Martinez se mobilise et forme 14 jeunes âgés de 16 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études.

Hyatt soutient l'égalité des LGBTQ+ et a remporté le titre de la Human Rights Campaign Foundation comme l'un des 'meilleurs endroits où travailler pour l'égalité des LGBTQ+' pour la douzième année consécutive.

Les responsables favorisent également l'inclusion et la diversité, un comité « Inclusion et Diversité » , composée de femmes et d'hommes d'âges et de statuts professionnels différents, met en place des actions sur différents thèmes tels que l'égalité homme-femme, les LGBTQ+, la sensibilisation des équipes pour éliminer les préjugés et favoriser le dialogue....

Depuis 2009, le personnel âgé de 50 ans et plus bénéficie de jours congés payés supplémentaires selon leur âge et leur ancienneté. Les employés en situation de handicap bénéficient également de 4 jours de congés payés supplémentaires ainsi que les personnes travaillant de nuit qui bénéficient de 2 jours forfaitaires.

En 2022, un tout nouveau programme a été conçu pour permettre à nos collègues femmes d'atteindre leurs objectifs professionnels et personnels, tout en étant accompagnées.
Pour cela, des groupes d'échanges inter-hôtels seront organisés au cours desquels chacune pourront échanger, apprendre et s'aider mutuellement, tout en étant guidées dans les discussions par des coachs exécutives chez Hyatt.

L'hôtel s'est engagé dans une démarche en faveur de l'accès à l'emploi pour tous et a la volonté de renforcer celle-ci en développant notamment sa structure handi-accueillante. Outre le recrutement et le maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap, des actions de sensibilisation sont engagées pour permettre une meilleure connaissance mutuelle afin que chacun s'enrichisse des différences de l'autre et pour fournir un environnement inclusif. **En 2022, 12 de nos collaborateurs étaient en situation de handicap**

OBJECTIF

- Maintenir de bonnes relations avec les organisations syndicales et représentatives du personnel pour conserver un climat social serein.
- Adapter au maximum les postes et les conditions de travail pour le bien-être de nos employés

ENVIRONNEMENT

Aligné avec les ODD

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Nos collaborateurs sont sensibilisés à l'environnement via des formations, des jeux concours, des actions de la Green team et des affichages. Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues.

L'Hôtel Martinez a obtenu le renouvellement de la certification Green Globe en Juillet 2021, statut Platinum pour plus de 10 années consécutives d'engagement et d'amélioration continue.

L'hôtel soutient des associations locales œuvrant pour la préservation de l'environnement, l'éducation et la sensibilisation de tous les publics au développement durable.

Depuis 2017, nous soutenons le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement** (CPIE) des Iles de Lérins & Pays d'Azur. Cette association ancrée sur le territoire du littoral de la Côte d'Azur depuis 1986 a pour vocation l'éducation et la sensibilisation de tous les publics à l'environnement et notamment marin et littoral.

ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR

L'hôtel est également impliqué dans la protection de la faune. Depuis 2012, l'hôtel a décidé d'utiliser une méthode respectueuse de l'environnement en faisant appel à un fauconnier pour effaroucher les oiseaux (mouettes, pigeons, goélands).

Dans le cadre de la sauvegarde des abeilles en France, depuis 8 ans, nous parrainons une ruche située dans les Alpes Maritimes via l'association « **Un toit pour les abeilles** ». La récolte de miel est d'une centaine de pots par an labellisé Bio que nous offrons à nos clients.

L'Hôtel Martinez est partenaire de l'association «**Méditerranée 2000**» depuis 2011. Cette association, basée à Cannes, a pour mission l'éducation et la formation à l'environnement et au développement durable. Elle intervient au Club Enfants de l'hôtel et propose des activités ludiques afin de sensibiliser les jeunes clients à la protection de l'environnement. Elle sensibilise également les employés de l'hôtel aux thématiques du Développement Durable sous forme de jeu interactif.

Depuis 2011, chaque année, des collaborateurs de l'Hôtel participent au ramassage de déchets sur un site naturel de la ville de Cannes en collaboration avec l'association.

3 fois par an , la société Ecoboat recycling intervient sur les fonds marins de la plage de l'hôtel Martinez afin de nettoyer et dépolluer la zone. Grâce à un matériel professionnel adapté et une équipe qualifiée, cette intervention permet de nettoyer et protéger le littoral afin de réduire notre impact sur l'environnement.

En 2023, **une nurserie sera installée sous le ponton de la Plage du Martinez**. Le but est de favoriser la reproduction de jeunes poissons en voie de disparition en leur offrant un habitat artificiel. Ils sont ainsi protégés contre les prédateurs. Ces nurseries permettent de renouveler la biodiversité marine.

Depuis janvier 2022, nous sommes adhérent de l'association **« SOS Grand Bleu »** qui lutte pour la protection de l'environnement marin et plus particulièrement des dauphins et des baleines au sein du bassin méditerranéen.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Sensibiliser nos clients

La communication électronique est privilégiée auprès de nos clients et en interne. Nous utilisons le logiciel "Zingle" pour communiquer avec nos clients qui reçoivent nos messages personnalisés directement sur la TV de leur chambre

Nous proposons à notre clientèle de compenser le gaz a effet de serre émis lors de leur voyage. Pour cela, un QR code sur la TV des chambre leur permet se rendre directement sur le site "Good Planet".

Les clients sont invités à soutenir nos actions : choix de la fréquence de changement du linge, mise à disposition de vélos et de trottinettes électriques pour nos clients pour les sensibiliser à la mobilité durable, participation chaque année à l'opération internationale « Earth Hour », compensation empreinte carbone, …

Le respect des **éco-gestes** dans l'hôtel ainsi que les aménagements techniques (allumage par détection de mouvement, éco mousseurs, …) permettent de réduire les consommations d'électricité et d'eau.

Nous suivons nos **émissions de GES** et nous mettons en place les actions préventives et correctives en vue de réduire nos émissions.

De nombreuses réunions ou formations sont organisées sous forme de conférence vidéo pour éviter les déplacements de plusieurs personnes dans différents pays, dans le but de réduire notre empreinte carbone.
Les trajets en train sont privilégiés aux trajets en avion.
Tous les **trajets professionnels** effectués sont enregistrés afin de calculer notre empreinte Carbone et de la compenser.

Les clients sont informés de nos engagements via la liste des services indiqués sur la télévision en chambre. En voici un extrait :

« L'hôtel s'est engagé activement dans une démarche globale de Responsabilité Sociale de l'Entreprise couvrant 3 axes majeurs :

Axe environnement :

- *Suivi hebdomadaire de nos dépenses énergétiques.*
- *Mise en place d'ampoules à économie d'énergie.*
- *Restauration: préférence pour les produits de saison, locaux, bio…*
- *Proposition d'actions auprès de nos clients: choix de la fréquence de nettoyage du linge (draps, serviettes).*
- *Communication par email privilégiée auprès de nos clients et en interne.*

[…]

Les bons gestes pour un voyage écoresponsable :

Avant de partir :

- *Pour les trajets effectués en avion, penser à calculer et compenser ses émissions de CO2 sur le site internet des compagnies aériennes.*
- *Alléger au maximum ses bagages ; voyager léger permet de diminuer son impact sur l'environnement.*
- *Favoriser les hébergements qui ont une démarche de développement durable (certifications, prix d'excellence…) et les activités respectueuses de l'environnement.*
- *S'informer sur le milieu naturel, les valeurs culturelles de la destination et les comportements à adapter ou à éviter.*

Pendant le séjour :

- *Utiliser des modes de transport moins polluants ou propres : train, bus, vélo, marche à pied…*
- *Contribuer au développement des économies et des savoir-faire locaux. Visiter les entreprises d'artisanat locales (parfumeries, verre soufflé…). Demander conseil auprès des concierges.*
- *Ne pas acheter de produit fabriqué à partir d'espèces menacées (animaux ou végétaux) et dont le commerce est interdit par la loi.*
- *Adopter un comportement responsable et respectueux des populations locales: demander la permission pour prendre des photos, porter une tenue vestimentaire adaptée aux lieux de visite et de séjour, être discret.*
- *Ne pas favoriser le tourisme sexuel ou la prostitution.*
- *Modérer sa consommation d'eau et d'énergie : réutiliser ses serviettes et draps, éteindre les lumières, préférer les douches aux bains…*

Après le séjour :

Partager son expérience et ses découvertes avec ses proches ou sur internet, échanger sur son comportement écoresponsable: ce partage peut amener d'autres à faire de même. »

Sensibiliser nos fournisseurs

Les fourniseurs locaux, bio ou ayant des pratiques éco-responsables ainsi que les produits de saison sont favorisés et mis en avant dans notre offre restauration. Depuis 2021, le concept Hyatt Loves Local est lancé sur les petits déjeuners. 90% des produits sont issus de fournisseurs locaux, le tout présenté sous forme de marché provençal.

Nos fournisseurs et sous-traitants doivent signer le « Code de conduite des fournisseurs Hyatt » qui reconnaît clairement la responsabilité de gérer l'impact environnemental des activités de l'hôtel.

Une campagne emailing a également été effectuée au près de nos fournisseurs afin de leur rappeler l'importance de notre engagement environnemental et de collecter des informations concernant leurs actions RSE. Cela nous a permis de répertorier les labels et certifications de chacun de nos fournisseurs.

Maîtriser et réduire nos déchets

Nous trions nos déchets quotidiennement: carton, papier, verre, plastique, cannettes, piles, cartouches d'imprimante, huiles de friture, ampoules, déchets dangereux, encombrants, stylos, savons usagés…et nous sommes en partenariats avec des entreprises qui collectent ces déchets pour leur donner une seconde vie: Les Bouchons d'amour, Méditerranée 2000 ou encore Lunettes sans frontières.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Le critère environnement est un critère incontournable dans le remplacement d'équipements techniques afin de diminuer les consommations d'énergie (ex : mise en place d'éco mousseur)

En 2020, la digitalisation a été importante avec notamment la mise en place d'un téléphone pro pour chaque employé. L'accès aux logiciels en ligne est donc facilité et les impressions papier largement diminuées.

Les serveurs de l'hôtel sont localisés en Europe, à Mainz en Allemagne.

Réduire notre consommation d'énergie

Toutes les installations utilisant des halocarbures de Kyoto et des gaz hors Kyoto ont été supprimées.

Nous avons équipé toutes nos salles de conférences de lampes à économie d'énergie ainsi que la façade de l'hôtel.

Des détecteurs de présence et/ou crépusculaires ont été installés dans les vestiaires, les offices des femmes de chambre et les escaliers de service.

Environ 600 ampoules sont remplacées chaque année par des ampoules LED dans les chambres.

Nous avons installé un nouveau groupe de production avec un meilleur rendement pour la climatisation de nos salles de conférences et banquets, ce qui nous a permis de supprimer un forage.

100% de notre parc informatique est «Energy Star».

Nous assurons une maintenance préventive en veillant au bon fonctionnement .

3 modes de chauffage / climatisation en chambre pour minimiser la consommation d'énergie :

Confort, Réduit et Economie

Suite aux travaux de l'hôtel, des améliorations ont été faites au niveau de l'isolation des fenêtres et des murs.

Réduire notre consommation d'eau

Afin de détecter d'éventuelles fuites, nous assurons un suivi mensuel de nos consommations

Nous veillons à adapter nos équipements et installations techniques (réducteur du débit d'eau)

100% de nos chambres sont équipées en chasse d'eau double flux

Ci-dessous le suivi de la consommation d'eau en m3 par chambre louée :

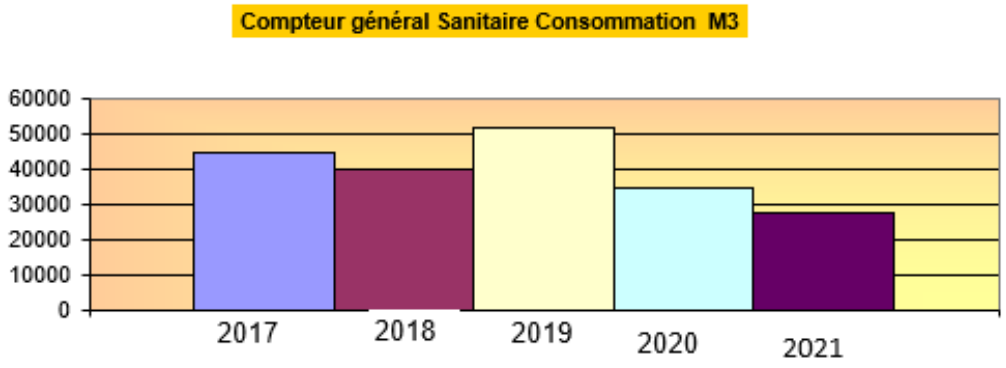

Réduire notre impact sur l'environnement

Nous cherchons en permanence à mettre en place de nouvelles procédures afin de réduire notre impact environnementale, sensibiliser nos employés et nos clients et agir pour protéger notre planète.

Nous compensons les emissions carbones emisent lors des déplacements professionels de nos employés

Nous changeons nos produits afin d'utiliser des solutions plus respectueuses de l'environnement

Des trotinettes électriques sont mises à la disposition de nos clients

Pour réduire l'impact des déplacements de nos collaborateurs, les employés sont incités à utiliser le covoiturage. Depuis mars 2022, nous collaborons avec la société « Klaxit » qui permet aux employés de trouver un partenaire de covoiturage et d'être rémunéré selon le nombre de kilomètres partagés. Concernant l'utilisation des transports en commun, l'hôtel rembourse 70% des frais d'abonnement aux transports en commun.

OBJECTIF

Un bilan carbone est en cours de réalisation afin de calculer nos émissions de gaz à effet de serre. Grâce aux résultats du bilan carbone, il sera possible de fixer des objectifs de réduction afin de réduire notre impact sur l'environnement.

De plus, un des objectifs du Groupe Hyatt en 2021 est d'acheter 50 % de produits issus de la pêche durable dont 15% par des fournisseurs certifiés «Marine Stewardship Council» ou «Aquaculture Stewardship Council». En 2016, nous avions **2.6%** de nos produits issus de la pêche durable et **23%** en 2020.

Enfin, nous souhaiterions renforcer nos partenariats avec les associations de préservation des fonds marins notamment en organisant pour les salariés et les clients des ateliers environnementaux.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Aligné avec l'ODD

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

La lutte contre la corruption est un des engagements majeurs du Groupe Hyatt Hotels Corporation. Chaque année, tous les managers doivent suivre une formation à ce sujet.

Extrait du « **Code de conduite et déontologie** » destiné aux employés

« Il vous est interdit d'utiliser, ou de promettre d'utiliser, les fonds, actifs, services ou installations de Hyatt ou de l'un ou l'autre des Hôtels dans le but d'obtenir ou de conserver un marché ou un client, dès lors qu'une telle utilisation est contraire à la législation ou à la réglementation en vigueur. Sans préjudice de ce qui précède, il vous est interdit de prendre part au versement ou à l'acceptation de quelque forme de dessous de table ou de commission occulte que ce soit, ou d'utiliser les fonds, actifs, services ou installations de Hyatt ou de l'un ou l'autre des Hôtels pour influencer de manière illicite ou corrompre un fonctionnaire ou agent public, ou un agent ou salarié d'un client privé, d'un fournisseur ou d'une quelconque autre personne ».

[…]

« La remise et l'acceptation de cadeaux d'affaires constituent des pratiques commerciales courantes. Les cadeaux et loisirs appropriés constituent des gestes de courtoisie bienvenus, conçus pour renforcer les liens et la compréhension entre partenaires commerciaux. Les cadeaux et loisirs ne doivent toutefois pas compromettre, ni paraître compromettre, votre aptitude à prendre des décisions professionnelles ou commerciales objectives et équitables. Il vous incombe, dans ce domaine, de faire appel à votre bon sens. En règle générale, vous pouvez offrir à, ou accepter d'un client ou fournisseur un cadeau ou un loisir, uniquement dans la mesure où ledit cadeau ou loisir ne saurait être considéré comme une incitation ou une récompense liée à une décision professionnelle ou commerciale spécifique ».

L'Hôtel Martinez a mis en place une politique qui détermine la marge de manœuvre de l'équipe commerciale. Cela lui permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption.

Le Groupe Hyatt Hotels Corporation demande également à ses fournisseurs de s'engager contre la corruption, comme le montre cet extrait du « Code de Conduite Fournisseurs », paragraphe sur la déontologie :

« Le code de conduite professionnelle et de déontologie de Hyatt exige que les activités soient menées avec honnêteté et intégrité, et conformément à toutes les lois en vigueur. Hyatt attend donc de ses fournisseurs et de leurs agents qu'ils respectent des normes de déontologie très strictes.

Pas de corruption, d'extorsion ni de détournement
Toutes les interactions commerciales doivent être régies par des normes d'intégrité très strictes. Toutes les formes de corruption, d'extorsion et de détournement sont strictement interdites et peuvent exposer le fournisseur à une annulation de son contrat et des poursuites judiciaires.

Pas d'avantages indus
Il est interdit de proposer ou d'accepter des pots-de-vin ou d'autres moyens d'obtenir des avantages indus. Les fournisseurs, leurs représentants et leurs employés ne doivent en aucun cas proposer un dessous-de-table ou un pot-de-vin à un employé. Les employés doivent respecter les pratiques locales en ce qui concerne les cadeaux, mais ces derniers ne doivent pas dépasser une certaine valeur sous peine d'être soupçonnés d'influencer les décisions commerciales ou de contrevenir aux réglementations en vigueur. »

De plus, nous avons à cœur de réaliser des choix objectifs quant à la sélection de nos fournisseurs en comparant la qualité et le prix des prestations proposées. Nous faisons établir 3 devis identiques pour tous les fournisseurs potentiels consultés. Nous ne favorisons pas un candidat par rapport à des critères subjectifs, nous nous attachons à rester objectifs et impartiaux.

Enfin, tous les salariés de l'hôtel Martinez bénéficient d'une formation concernant les conflits d'intérêts afin d'assurer le respect du code du travail et de promouvoir un climat éthique au sein de l'hôtel.